

A u d i t

E x p e r t i s e

C o m p t a b l e

C o n s e i l

Association Caméléon France

82 rue Philibert Guide
71100 CHALON SUR SAONE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce rapport contient 14 pages

Francis BOYER

Anne-Laure MOISSENET

Sylvain TRAMOY



aec@ste-aec.com

29, rue de la Grille
B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
Tél. : 03 85 86 53 53
Fax : 03 85 86 53 54

10, avenue Foch
Centre d'affaires LBA
21000 DIJON
Tél. : 03 85 86 53 53
Fax : 03 85 86 53 54

1, rue Dewet
Tour Vision 2000
71100 CHALON/SAÔNE
Tél. : 03 85 42 46 46
Fax : 03 85 42 46 47

A V O T R E S E R V I C E

*Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
de Bourgogne-Franche Comté
Membre de la Compagnie régionale
des Commissaires aux Comptes de Dijon*

Association CAMELEON FRANCE

82 rue Philibert Guide

71100 CHALON SUR SAONE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Aux membres de l'Association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Cameléon France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment la correcte application du règlement CRC 99-01 ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé sont notamment les suivantes :

- ⇒ Nous nous sommes assurés de la réalité des dons reçus des particuliers par sondage et rapprochement des produits comptabilisés avec les reçus fiscaux ;
- ⇒ Nous nous sommes assurés de la correcte information, en annexe des comptes, relative à la comptabilisation au sein de la rubrique « fonds dédiés » du bilan des dons et subventions restant à engager.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient au Conseil d'administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumuls, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Autun, le 6 juin 2018

Pour la société AEC,
Commissaire aux Comptes

Sylvain TRAMOY
Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	16 448	16 448		1 502	1 502	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	1 110	1 110				
	Autres immobilisations corporelles	11 700	10 213	1 487	2 191	704	32.12
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	6 300			
Total I	35 558	27 771	7 787	9 993	2 206	22.07	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	5 585		5 585	6 022	437	7.26
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	18 260		18 260	35 984	17 724	49.26
Valeurs mobilières de placement	350 562		350 562	250 000	100 562	40.22	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	352 693		352 693	817 964	465 272	56.88	
Charges constatées d'avance (3)	2 595		2 595	8 922	6 327	70.92	
Total III	729 694		729 694	1 118 892	389 198	34.78	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	765 252	27 771	737 481	1 128 885	391 404	34.67	



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	215 444		215 444			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	200		200			
	Report à nouveau	54 613		82 866		28 253	34.09
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	12 539		28 253		40 792	144.38
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	282 795		270 256		12 539	4.64	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources	354 334		432 797		78 463	18.13	
Total III	354 334		432 797		78 463	18.13	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 483		10 668		3 186	29.86
	Dettes fiscales et sociales	60 511		16 893		43 618	258.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	4 580		203 079		198 499	97.74	
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	27 778		195 191		167 413	85.77
	Total IV	100 352		425 832		325 479	76.43
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	737 481		1 128 885		391 404	34.67



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

72 574 230 641

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	5 129		3 896		1 233	31.64
Production vendue de Biens et Services	4 165		3 843		322	8.37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	296 987		364 510		67 522	18.52
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	4 055		3 069		986	32.13
Collectes	471 319		408 799		62 520	15.29
Cotisations	6 477		7 834		1 357	17.32
Autres produits	3 050				3 050	
Total I	791 182		791 950		769	0.10
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 261		3 587		1 326	36.97
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	437		344		93	27.03
Autres achats et charges externes	60 361		62 970		2 609	4.14
Impôts, taxes et versements assimilés	2 432		3 323		890	26.79
Salaires et traitements	191 466		175 761		15 704	8.94
Charges sociales	72 584		65 895		6 689	10.15
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 160		10 443		7 283	69.74
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association	566 399		514 283		52 116	10.13
Autres charges (2)						
Total II	899 101		836 606		62 494	7.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	107 919		44 656		63 263	141.67
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 100		1 630		531	32.55
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 100		1 630		531	32.55
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 100		1 630		531	32.55
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	106 819		43 026		63 794	148.27
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	41 159		8 337		32 822	393.70
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	41 159		8 337		32 822	393.70
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			198		198	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII			198		198	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	41 159		8 139		33 020	405.71
Impôts sur les bénéfices (IX)	264		420		156	37.14
Total des produits (I+III+V+VII)	833 440		801 918		31 523	3.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	899 365		837 224		62 140	7.42
Solde intermédiaire	65 924		35 307		30 618	86.72
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	188 417		251 234		62 817	25.00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	109 954		244 180		134 226	54.97
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	12 539		28 253		40 792	144.38



EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
PRODUITS						
Bénévolat	103 430		183 071		79 641	43.50
Prestations en nature	2 520		2 740		220	8.03
Dons en nature						
TOTAL	105 950		185 811		79 861	42.98
CHARGES						
Secours en nature		3 169		9 888	6 719	67.95
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole		100 261		173 183	72 922	42.11
Prestations		2 520		2 740	220	8.03
TOTAL		105 950		185 811	79 861	42.98

AEC Audit Expertise
comptable Conseil

SAS au capital de 80 000 €
RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
29, rue de la Grille - B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
e-mail : aec@ste-aec.com
Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 737 481.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 791 181.67 Euros et dégageant un excédent de 12 538.61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 594		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 110		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 462		955
TOTAL	14 572		955
Prêts, autres immobilisations financières	6 300		
TOTAL	6 300		
TOTAL GENERAL	37 466		955

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		146	16 448	16 448
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 110	1 110
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 717	11 700	11 700
TOTAL		2 717	12 810	12 810
Prêts, autres immobilisations financières			6 300	6 300
TOTAL			6 300	6 300
TOTAL GENERAL		2 863	35 558	35 558

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	15 093	1 502	146	16 448
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 110			1 110
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 271	1 659	2 717	10 213
TOTAL	12 381	1 659	2 717	11 323
TOTAL GENERAL	27 474	3 160	2 863	27 771

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 502				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 659				
TOTAL	1 659				
TOTAL GENERAL	3 160				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
DONS ATTRIBUES 754100		80 374	80 374	25 395	25 395
DONS PARRAINAGES		323 700	97 180	54 694	281 214
DONS EN COURS CDX FILL.		8 779	7 104	4 058	5 733
DONS SPECIFIQUES FILL.		1 876	1 876	372	372
SAUVER MELIROSE		16 890	1 883	80	15 087
SECOURS VICTIMES TYPHON		1 178			1 178
Fond Meyer				20 000	20 000
Projet AFD			133 000	138 355	5 355
TOTAL		432 797	321 417	242 954	354 334

Les fonds dédiés sont constitués des dons et subventions affectés, nets des frais de gestion, et non consommés sur l'exercice. La quote-part de frais de gestion retenue par l'association étant comprise entre 0 et 20% selon le type de ressources.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	2 595
Autres créances	18 260
Total	20 855

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 852
Dettes fiscales et sociales	6 686
Total	12 538

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 595
Total	2 595
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	27 778
Total	27 778

AEC Audit Expertise
comptable Conseil
SAS au capital de 80 000 €
RCS Chalon sur Saône 301 939 393 00023
29, rue de la Grille - B.P. 91
71403 AUTUN Cedex
e-mail : aec@ste-aec.com
Tél. 03 85 86 53 53 - Fax 03 85 86 53 54

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires se retrouve dans l'enregistrement des comptes suivants et est présentée hors bilan

- personnel bénévole : 100 261 €
- mise à disposition gratuite de prestations : 2 520€
- secours en nature 3 169 € (imprimante, encre, ramettes papier, vêtements..)

Il est également à noter qu'il y a eu 3 301 Heures bénévoles France sans valorisation de leur action.



**Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé
avec affectation des ressources collectées auprès du public
par type d'emplois (emplois)**

Emplois	Emplois de N = compte de résultat 1	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N 3
1 - MISSIONS SOCIALES (OU DEPENSES OPERATIONNELLES)		
1.1. Réalisées en France	124 625	124 198
- Actions réalisées directement		
- Versements à d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées directement		
- Versements à un organisme central d'autres organismes	566 399	312 251
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	98 383	98 060
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	53 798	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	22 292	
	22 292	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 957	47 064
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	899 364	581 573
II - Dotations aux provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	109 954	
IV - Excédent de ressources de l'exercice	12 539	
V - Total général	1 021 857	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		581 573
Evolution des contributions volontaires en nature		
Missions sociales	105 950	
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges	105 950	
Total		

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois (ressources)

Ressources	Ressources collectées sur N = compte de résultat 2	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N 4
<i>Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice</i>		432797
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	413 937	413 937
1.1. Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	142 686	142 686
- Dons manuels affectés	271 251	271 251
- Legs et autre libéralités non affectés		
- Legs et autres libéralités affectés		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - AUTRES FONDS PRIVES	57 382	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	296 987	
4 - AUTRES PRODUITS	65 134	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	833 440	
II - Reprise des provisions		
III - report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	188 417	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		83 818
V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI - Total général	1 021 857	497 755
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		581 573
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	100 261	
Dons en nature	5 689	
Total	105 950	348 979

cpte 195 au 31/12/2016

cpte 754
cpte 754

cpte 74

cpte 195 au 31/12/2017